DOSSIER DE DEMANDE

DE SUBVENTION 2024

PROJET PARENTALITE

**Référentiel national de financement par les Caf des actions du volet 1 du**

**fonds national de soutien à la parentalité :**

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/cnaf/Nous_connaitre/qui%20sommes%20nous/Textes%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence/Circulaires/Avant%202021/1-Referentiel_national_de_financement_actions_parentalite.pdf>

Le soutien à la parentalité s’adresse à tous les parents qui s’interrogent sur l’éducation de leurs enfants au quotidien. Dans une logique de prévention primaire universel, c’est une composante à part entière de la politique familiale, qui s’adresse à toutes les familles, quelles que soient leur catégorie socioprofessionnelle, leur lieu de résidence, leur composition, leurs vulnérabilités etc. En valorisant les parents dans leur rôle, le soutien à la parentalité contribue à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales (ruptures familiales, relations conflictuelles parents/ados, etc.).

**Les actions de soutien et d’accompagnement à la parentalité** sont des actions mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire. Elles visent à mettre à leur disposition un ensemble de ressources, d’informations et de services pour les accompagner dans l’éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin.

**Les porteurs des actions parentalité** soutenues par les Caf et les MSA doivent répondre aux principes énoncés dans la charte nationale du soutien à la parentalité et respecter les principes de la charte de la laïcité de la branche Famille et de ses partenaires. Ils doivent également participer à **la dynamique des réseaux parentalité** afin de contribuer à la mise en œuvre d’une coordination locale des actions parentalité, au renforcement des synergies entre acteurs, à l’évaluation des actions réalisées et à la capitalisation des savoir-faire sur les territoires

**Les actions proposées par ces porteurs de projets doivent répondre aux critères suivants :**

* **Accessibilité et participation des parents**
	+ - proposer les actions là où se trouvent les parents : dans les établissements et lieux que fréquentent leurs enfants (la crèche, l’école, les accueils de loisirs, les conservatoires, bibliothèques, associations sportives où les parents accompagnent leurs enfants, etc.). Les actions en entreprise et sur les réseaux sociaux sont également à rechercher ;
		- rechercher la participation des parents dans toutes ses formes, sans pour autant l’imposer ou en faire un préalable d’actions ;
		- être accessibles à l’ensemble des parents ;
		- proposer une gratuité ou une participation symbolique des parents aux actions;
		- mettre en place des modalités de fonctionnement adaptées (amplitude horaire, localisation des actions) et développer des actions visant à « aller vers » les familles ne fréquentant pas les structures et dispositifs de soutien à la parentalité sur les territoires ;
* **Pour la MSA Auvergne**
	+ - Concerner un public vivant en milieu rural (territoire avec un taux de population agricole familiale supérieur au taux départemental)
* .**Nature des actions**
	+ - s’adresser à de futurs parents et aux parents d’enfants jusqu’à 18 ans en leur proposant une palette d’actions diversifiées afin de répondre à leurs différents besoins ;
		- s’inscrire dans un cadre **d’interventions collectives** tout en offrant la possibilité aux parents qui en exprimeraient le besoin de pouvoir bénéficier de temps d’accompagnement en individuel à l’intérieur de ces actions ;
		- favoriser les innovations et proposer aux parents des formats d’intervention renouvelés (par le biais notamment des outils numériques) ;
* **Diagnostic, évaluation**
	+ - être construites en réponse à un besoin identifié dans le cadre d’un diagnostic partagé sur le territoire et en lien avec les orientations du Schéma Départemental des Services aux Familles ;
		- faire l’objet d’indicateurs de suivi et d’évaluation de l’action.

**Les catégories d’actions suivantes sont susceptibles d’être financées par les Caf et les MSA :**

* **Les groupes d’échanges et d’entraide entre parents**

Ils visent à faciliter les échanges et à renforcer les solidarités entre parents, en leur permettant de partager leurs expériences, leurs difficultés, leurs questionnements relatifs à la parentalité, avec ou sans l’appui d’un professionnel.

**A compter de 2024, chaque action devra comporter au moins 8 parents pour prétendre au financement. Le porteur de projet devra justifier d’un état de présence signé par les participants, à fournir au moment du bilan.**

* **Les activités et ateliers partagés « parents-enfants »**

Ils visent à enrichir les échanges entre parents et enfants au travers d’expériences et de moments partagés ayant pour supports des activités collectives (ludiques, d’éveil, de loisirs, sportives) ou la mobilisation d’un outil culturel (ex/ sortie familiale dans un musée). Elles favorisent les moments d’échange et de complicité entre l’enfant et son parent et impliquent une réflexion sur les pratiques éducatives. Ces activités sont animées par des professionnels.

**A compter de 2024, chaque action devra comporter au moins 8 parents pour prétendre au financement. Le porteur de projet devra justifier d’un état de présence signé par les participants, à fournir au moment du bilan.**

**Cas particulier des séjours en famille : la Caf du Cantal finance des sorties familiales et des départs en vacances via le dispositif VACAF accompagnés par ses travailleurs sociaux. Elle co-finance également les associations caritatives pour la mise en œuvre de séjours en famille. Aussi, et pour respecter ses engagements COG liés à l’écologie, toute autre action utilisant le support du séjour, quelle qu’en soit la durée, ne devra se dérouler que sur le département ou les départements limitrophes au Cantal (Lot, Lozère, Puy de Dôme, Corrèze, Aveyron).**

* **Les démarches visant à aider les parents à acquérir et construire des savoirs autour de la parentalité**

Ces actions visent à accompagner les parents afin d’affermir leurs compétences parentales et les aider acquérir de nouvelles connaissances sur la dimension du soutien à la parentalité.

**A compter de 2024, chaque action devra comporter au moins 8 parents pour prétendre au financement. Le porteur de projet devra justifier d’un état de présence signé par les participants, à fournir au moment du bilan.**

* **Les conférences ou cinés-débat**

Il s’agit de temps de sensibilisation et d’information à destination des parents animés par des professionnels sur des sujets liés à la parentalité, suivis d’un échange avec les participants. Le sujet est énoncé et motivé par l’intérêt des parents pour le thème et peut porter sur de nombreux domaines. L’action est l’amorce d’un travail avec les parents ou l’aboutissement d’une réflexion avec des parents sur un territoire. **Elle ne doit donc pas avoir pour finalité unique l’organisation d’une conférence-débat mais s’inscrire dans le cadre d’une démarche d’accompagnement plus globale des parents.**

**A compter de 2024, chaque action devra comporter au moins 20 parents pour prétendre au financement. Le porteur de projet devra justifier d’un état de présence signé par les participants, à fournir au moment du bilan.**

* **Toutes les actions innovantes concourant au renforcement du lien parents-enfants**

**A compter de 2024, chaque action devra comporter au moins 8 parents pour prétendre au financement. Le porteur de projet devra justifier d’un état de présence signé par les participants, à fournir au moment du bilan.**

**Les actions suivantes ne peuvent pas être financées:**

* les actions à visée exclusivement individuelle, thérapeutique et de bien-être à l’attention des parents (ex/ consultation de psychologue, actions de guidance familiale et parentale, coaching parental, etc)  ;
* les actions à finalité uniquement sportive, culturelle, occupationnelle et de loisirs ;
* les actions d’aide aux départs en vacances ou en week-end des familles si elles ne s’inscrivent pas dans un cadre collectif de préparation du départ et portent sur le versement d’aides financières aux familles ;
* les actions qui relèvent d’une prise en charge spécialisée au titre de la protection de l’enfance, de la prévention de la délinquance ou de la prévention spécialisée;
* les actions conduites par des prestataires privés de profession libérale (psychologue, …) ;
* les actions de formation destinées à des professionnels **(non considérés comme des parents)** ;
* **les actions en direction des enfants uniquement, même si elles concourent à la sauvegarde de la cellule familiale.**

MODALITES DE REMPLISSAGE ET DE TRANSMISSION DE LA DEMANDE

Quatre parties constituent le dossier de demande de subvention au titre de la parentalité :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Identificationdu porteurde projet |  | Descriptiondu projet |  | FicheElan Caf |  | Analysedu projetPartie réservéeà la Caf |

**FICHE IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

Merci de fournir très précisément les éléments demandés afin de faciliter le traitement administratif de votre dossier mais surtout de permettre à notre équipe de vous accompagner au mieux en identifiant le bon interlocuteur.

**FICHE DESCRIPTION DU PROJET**

**Attention : cette fiche est à remplir avec soin. Elle sera présentée in extenso, sans modification, aux administrateurs de la Caf, pour décision.**

**TOUTES les rubriques doivent obligatoirement être complétées.**

* Réinscrivez le nom de votre structure et l’intitulé de votre projet. Le projet est vu dans sa globalité de votre accompagnement des parents ; il peut comporter plusieurs actions.
* Notez le montant total de l’aide demandée à la Caf pour l’ensemble des actions
* Remplissez ensuite une fiche pour chaque action contenue dans le projet
* Evaluation du projet : merci d’indiquer les **indicateurs** (observables, fiables, mesurables) qui permettront d’évaluer votre action

**FICHE ELAN CAF**

En plus de constituer une synthèse de votre projet, cette fiche contient des éléments à fournir sur le site Elan Caf.

**Vous ne devez saisir ces éléments sur le site qu’après accord de la référente parentalité de la Caf.**

L’attestation à remplir sur Elan Caf validera votre demande auprès de nos services. Il n’est donc pas utile de signer la demande au format Word.

Pour cocher une case sur le questionnaire, double cliquez sur la case et sélectionnez « case activée » puis « OK »

**FICHE ANALYSE DU PROJET**

Cette partie est réservée à la Caf. Merci de ne rien y inscrire.

−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−− 🙞🙜 −−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−−

La demande de financement est à adresser **uniquement par courrier électronique , au format WORD** à :

**afc@caf15.caf.fr**

et, si le projet est réalisé sur un territoire rural, à :

**lebert.muriel@auvergne.msa.fr**



CAF DU CANTAL

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

PROJET PARENTALITE

**FICHE : IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET**

* IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

**Identification :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Coordonnées postales :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Personne en charge du dossier** : Cliquez ici pour taper du texte.

**Fonction :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Adresse mail :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Tel :** Cliquez ici pour taper du texte.

* INTITULE DU PROJET

**Cliquez ici pour taper du texte.**

* MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION DEMANDEE A LA CAF

**Cliquez ici pour taper du texte.**

* MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION DEMANDEE A LA MSA AUVERGNE

**Cliquez ici pour taper du texte.**

* TERRITOIRE CONCERNE

**Cliquez ici pour taper du texte.**

**FICHE : DESCRIPTION DU PROJET**

|  |
| --- |
| **REDIGEZ UNE FICHE PAR ACTION** |
| STRUCTURE |  |
| NOM DU PROJET |  |
| AIDE TOTALE DEMANDEE A LA CAF POUR LE PROJET |  |
| AIDE TOTALE DEMANDEE A LA MSA POUR LE PROJET |  |
| ACTION N° |  |  |

* Si cette action a déjà été financée par la Caf et la MSA Auvergne auparavant, quels ont été les résultats (quantitatifs et qualitatifs) de l’ensemble des années précédentes ?

Cliquez ici pour taper du texte.

* A quel public s’adresse cette action ? Préciser votre lien avec ce public.

Cliquez ici pour taper du texte.

* Quelle.s problématique.s / besoin.s avez-vous repéré.e.s chez ce public et comment l’avez-vous repéré.e ? Quels sont les objectifs de cette action ?

Cliquez ici pour taper du texte.

* De quelle manière avez-vous choisi de résoudre cette problématique ? (conférence, sortie, voyage, atelier, etc…)

Cliquez ici pour taper du texte.

* Pourquoi avez-vous choisi ce moyen ? (si voyage, pourquoi cette destination ?)

Cliquez ici pour taper du texte.

* A partir de quels critères évaluerez-vous l’impact de votre action sur cette problématique ?

Cliquez ici pour taper du texte.

* Décrivez très précisément le déroulé de votre action (période, durée, mise en œuvre, partenariats, etc)

Cliquez ici pour taper du texte.

* BUDGET DE L’ACTION

***Attention : veuillez équilibrer le budget : TOTAL dépenses = TOTAL recettes - ne pas inscrire de centimes***

|  |  |
| --- | --- |
| **CHARGES** | **PRODUITS** |
| **N°** | **Intitulé de compte** | **Montant** | **N°** | **Intitulé de compte** | **Montant** |
| 60 | Achats |  | 70 | Ventes / prestations de service |  |
| 61 | Services extérieurs |  | 741 | Subvention Etat |  |
| 62 | Autres services extérieurs |  | 742 | Subvention région |  |
| 63A | Impôts, taxes frais perso |  | 743 | Subvention Conseil départemental |  |
| 63B | Autres impôts et taxes |  | 744 | Autres subventions (préciser) |  |
| 64 | Charges de personnel |  | 7451 | **Subvention MSA Auvergne** |  |
| 65 | Autres charges de gestion  |  | **7452** | **Subvention demandée à la CAF** |  |
| 69 | Impôts sur les bénéfices |  | 75 | Autres produits gestion courante |  |
| 66 | Charges financières |  | 76 | Produits financiers |  |
| 67 | Charges exceptionnelles |  | 77 | Produits exceptionnels |  |
| 68 | Dotations amort. Prov. |  | 78 | Reprises sur amort et prov |  |
| 87 | Mise à disposition gratuite |  | 87 | Mise à disposition gratuite |  |
| **TOTAL CHARGES** |  | **TOTAL PRODUITS** |  |

* DETAIL DES COMPTES

***Détailler précisément, pour chaque compte : la nature des achats, la nature des services extérieurs et autres services, le nom des personnels concernés, la nature des autres charges de gestion, la nature des charges financières et exceptionnelles, le détail des mises à disposition gratuite.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 60 | Achats |  |
| 61 | Services extérieurs |  |
| 62 | Autres services extérieurs |  |
| 64 | Charges de personnel |  |
| 65 | Autres charges de gestion  |  |
| 66 | Charges financières |  |
| 67 | Charges exceptionnelles |  |
| 87 | Mise à disposition gratuite |  |
| 70 | Ventes / prestations de service |  |

**FICHE : « ELAN CAF »**

* Origine et contexte du projet (résumez ici votre diagnostic en quelques phrases)

Cliquez ici pour taper du texte.

* Description du projet (résumez votre projet en quelques phrases)

Cliquez ici pour taper du texte.

|  |  |
| --- | --- |
| * Nombre d’actions composant le projet
 | * Montant total de la subvention sollicitée
 |
| Cliquez ici pour taper du texte. | Cliquez ici pour taper du texte. |

−−−−−−−−−− 🙞🙜 −−−−−−−−−−

Rédigez ensuite une fiche par action

−−−−−−−−−− 🙞🙜 −−−−−−−−−−

ACTION N°\_\_ :

* Description de l’action (résumez votre action en quelques phrases)

Cliquez ici pour taper du texte.

* Montant de la subvention sollicitée pour cette action

Cliquez ici pour taper du texte.

* Thématique de l’action

[ ]  Arrivée d’un enfant [ ]  Handicap [ ]  Numérique

[ ]  Relation Enfant/Parent [ ]  Répit parental [ ]  Santé

[ ]  Scolarité [ ]  Séparation/deuil [ ]  Vacances loisirs

* Nature de l’action

[ ]  activités et ateliers partagés « parents-enfants »

[ ]  conférences ou cinés-débat

[ ]  écoute, information, orientation

[ ]  groupes d’échanges et d’entraide entre parents

[ ]  groupe de réflexion, recherche-actions, formation

[ ]  Manifestation de type journée, semaine de la parentalité

* Objectifs opérationnels de l’action (résumez votre action en quelques phrases)

Cliquez ici pour taper du texte.

* Parents concernés

[ ]  Tous les parents [ ]  couples

[ ]  futurs parents [ ]  mères uniquement

[ ]  pères uniquement [ ]  Familles monoparentales

[ ]  parents face à un événement de vie déstabilisant

* L’action concerne des parents d’enfants âgés de

[ ]  0-3 ans [ ] 3-6 ans [ ] 6-12 ans

[ ]  0 à 18 ans [ ]  adolescents

* Nombre de familles différentes attendues

Cliquez ici pour taper du texte.

* Partenaires associés à l’action

Cliquez ici pour taper du texte.

* Modalités de participation des parents à l’action

[ ]  Action à leur initiative [ ]  Parents animateurs

[ ]  Parents dans l’organisation et la conception de l’action

[ ]  Autres. *Préciser* :

* Moyens mis en place pour lever les freins à la participation des parents

[ ]  Covoiturage [ ]  Garde d’enfants

[ ]  Autres. *Préciser* :

* Mode de communication envisagé

[ ]  Affiche / tract [ ]  réseaux sociaux

[ ]  site internet [ ]  Presse

[ ]  Autres. *Préciser* :

* Avec quels indicateurs jugerez-vous de l’atteinte des objectifs ?

Cliquez ici pour taper du texte.

* Avec quels outils ? *(Bilan, enquêtes de satisfaction, témoignages…)*

Cliquez ici pour taper du texte.

* Intervenants sur l’action

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom et Prénom** | **Qualification** | **Statut** | **Nb h intervention** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

* PRESTATAIRES SUR L’ACTION

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom et Prénom** | **Coordonnées** | **Email** | **Coût estimé** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**FICHE : ANALYSE DU PROJET**

**Fiche réservée à la Caf, ne rien inscrire**

* Public et diagnostic

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Public réellement accompagné par la structure[ ] Public connu par la structure[ ] Grand public, non connu par la structure [ ] Problématique.s et besoin.s bien identifiables et identifiés[ ] Problématique.s et besoin.s faiblement identifiés | [ ] Avis favorable[ ] Avis défavorable |
| **Commentaires** |
|  |

* Support choisi

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Support en adéquation avec les objectifs visés[ ] Support en non-adéquation avec les objectifs visés[ ] Support en adéquation mais dispendieux  | [ ] Avis favorable[ ] Avis défavorable |
| **Commentaires** |
|  |

* Critères d’évaluation des actions

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Critères cohérents[ ] Critères incohérents[ ] Action non évaluée | [ ] Avis favorable[ ] Avis défavorable |
| **Commentaires** |
|  |

* Déroulement du projet

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Déroulement cohérent[ ] Déroulement cohérent mais pourrait aller plus loin[ ] Déroulement incohérent  | [ ] Avis favorable[ ] Avis défavorable |
| **Commentaires** |
|  |

Remarques particulières

|  |
| --- |
|  |

Avis technique

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Projet en adéquation avec la politique d’action sociale de la Caf[ ] Projet qui n’entre pas dans la politique d’action sociale de la Caf | [ ] Avis favorable[ ] Avis défavorable |
| **Commentaires** |
|  |